

# Union des professeurs de physique et de chimie

## Éditorial

### *Quelle place pour l'enseignement des sciences expérimentales et particulièrement de la physique-chimie en classe de seconde ?*

par **Jean-Charles JACQUEMIN**  
*Président de l'UdPPC*

---

*L'Académie des sciences déclare avec force que les élèves des classes de seconde au lycée général et technologique doivent tous recevoir un enseignement des sciences. Cet enseignement doit être bâti en étroite coordination et cohérence avec ceux des mathématiques, des techniques et des humanités.*

[http://www.academie-sciences.fr/actualites/textes/sciences\\_lycee\\_03\\_10\\_08.pdf](http://www.academie-sciences.fr/actualites/textes/sciences_lycee_03_10_08.pdf)

Nous avons découvert avec stupeur, peu après le 15 septembre 2008, les informations suivantes sur la réforme du lycée et particulièrement sur la classe de seconde générale et technologique :

Dans cette classe, dès septembre 2009, dix-huit modules semestriels de trois heures seraient répartis en trois blocs :

- ◆ onze modules pour les enseignements « fondamentaux » : lettres, mathématiques, langue vivante 1, langue vivante 2, éducation physique et sportive, histoire-géographie.
- ◆ quatre modules pour les enseignements « d'exploration » : sciences économiques et sociales, initiation aux sciences de l'ingénieur, sciences médico-sociales, informatique de gestion et de communication, langue vivante 3, arts, histoire des arts, **SCIENCES**...
- ◆ trois modules pour les enseignements et activités d'accompagnement qui relèveront de l'autonomie pédagogique de l'établissement.

Les sciences ne seraient donc pas fondamentales ! ...c'est à la disparition des sciences et, notamment, de la physique-chimie pour tous en seconde que nous nous trouvons confrontés.

Le Conseil de l'UdPPC, réuni le samedi 27 septembre 2008, a adopté le texte qui suit et que l'association s'emploie depuis à diffuser vers tous les acteurs du monde des sciences. Ce texte a servi de base à une pétition en ligne proposée dès le dimanche 28 septembre sur le site national <http://udppc.asso.fr/> et que déjà vingt mille personnes ont signée à la date de cet éditorial. Les informations qui sont à notre disposition sont mises en ligne sur le site national. J'espère qu'à la date où vous lirez ces lignes vous y constaterez une évolution favorable. Dans le cas contraire, contribuez à diffuser les positions de l'association que l'on peut résumer par trois phrases :

- ◆ nous demandons fermement de voir figurer au sein de l'enseignement fondamental des modules de sciences expérimentales indispensables à la culture des citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle ;
- ◆ nous demandons que les élèves qui ont en fin de collège un projet scientifique affirmé ; devenir chercheurs, professeurs, techniciens ou ingénieurs ; puissent suivre en seconde des enseignements adaptés à leurs goûts par la création dans tous les lycées de France de modules d'exploration de physique et chimie ;
- ◆ soucieux de l'intérêt des élèves et de leurs familles, nous demandons un report d'un an de la réforme afin que l'orientation en classe de troisième soit possible cette année.

Ce dernier point n'étant pas, bien sûr, une caution à la réforme dans son état actuel, même repoussée d'un an.

J'emprunte ma conclusion à l'avis de l'Académie des sciences cité en tête de cet éditorial : *Il est envisagé de dispenser à tous les élèves un enseignement des « fondamentaux », au titre de culture commune, où la science se voit restreinte aux seules mathématiques. Reléguer au rang de matière optionnelle l'immense champ des autres sciences – physique, chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'univers – ne paraît pas concevable. Cela signifierait, au moins aux yeux du public, que ce champ ne contribue pas à la culture commune.*

Paris, le 20 octobre 2008



**Jean-Charles JACQUEMIN**

*Professeur certifié de physique appliquée*

*Préparation au CAPES - Université Pierre et Marie Curie (Paris 6)*

**Texte adopté par le Conseil de l'UdPPC  
le samedi 27 septembre 2008**

*L'Union des professeurs de physique et de chimie, l'UdPPC, défend depuis plus d'un siècle l'enseignement de la physique et de la chimie en collège et en lycée. Elle est représentative, de par ses milliers d'adhérents, de l'ensemble des professeurs de ces disciplines tant dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé.*

*Nous avons toujours choisi la voie de la réflexion de fond en insistant sur le double intérêt de la Nation à avoir d'une part des citoyens formés par nos disciplines, qui confrontent l'élève au réel, et d'autre part des physiciens et chimistes de haut niveau dans les industries, les universités et les laboratoires.*

*Les craintes exprimées par de nombreux groupes industriels, avec lesquels nous avons des contacts suivis, de ne plus trouver en France les scientifiques dont ils vont avoir besoin dans les prochaines années, ont motivé dans une large mesure les travaux de notre association au cours des dernières années.*

*C'est pourquoi nous découvrons avec stupeur que, en l'état actuel de la réflexion menée sur l'avenir du lycée, la classe de seconde ne comporterait pas d'enseignement de sciences expérimentales dans les enseignements fondamentaux, ni en physique et chimie, ni en sciences de la vie et de la Terre. Il nous semble même que leur place ne serait pas assurée dans les enseignements d'exploration !*

*Nous affirmons qu'il est impossible d'avoir un enseignement fondamental composé à 70 % de disciplines non scientifiques dans une classe dite de « détermination ». **C'est pourquoi nous demandons fermement de voir figurer au sein de l'enseignement fondamental des modules de sciences expérimentales indispensables à la culture des citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle.***

*D'autre part, certains élèves ont en fin de collège un projet scientifique affirmé : devenir chercheurs, professeurs, techniciens ou ingénieurs. C'est notamment le cas des 40 000 élèves des sections STL et STI qui poursuivent tous, après le bac, une formation scientifique dans l'enseignement supérieur. **Nous demandons donc que ces élèves puissent suivre en seconde des enseignements adaptés à leurs goûts par la création dans tous les lycées de France de modules d'exploration de physique et chimie.***

*Par ailleurs, alors que dans les collèges s'ouvre le travail d'orientation, il est actuellement impossible de présenter aux élèves de troisième les formations qui leur seront proposées l'an prochain. Aussi, **soucieux de l'intérêt des élèves et de leurs familles, nous demandons un report d'un an de la réforme.***